



Poser correctement des planches en bois massif

Les planches en bois massif doivent être stockées dans des locaux secs et à l'abri de l'humidité. Les paquets ne doivent être ouverts que juste avant la pose. Ne posez le parquet qu'après avoir terminé tous les travaux de maçonnerie, de plâtrage, de peinture et de carrelage. Pendant et après la pose, le climat ambiant doit être de 18 à 22 °C et de 50 à 60 % d'humidité relative. Un climat intérieur sain est important aussi bien pour le sol que pour le bien-être personnel. Nous recommandons l'utilisation d'un humidificateur d'air, surtout pendant les mois d'hiver, lorsque l'humidité de l'air peut descendre en dessous de 45 % dans les pièces chauffées.

Les parquets massifs doivent être contrôlés avant la pose. Les réclamations doivent toujours être communiquées à votre revendeur avant la pose. N'oubliez pas que le bois est un produit naturel qui présente des différences de couleur, de veinage et de propriétés. En tant que matériau vivant, le bois gonfle lorsqu'il absorbe de l'humidité et se rétracte lorsqu'il perd de l'humidité. L'apparition de joints, de teintes, de structures et de nœuds différents de l'échantillon sont typiques du produit et ne constituent pas un motif de réclamation. Le tri est effectué selon les directives internes de l'usine.

Recommandations générales de pose

Selon le type de pose, le support doit être tout d'abord contrôlé avant la pose pour s'assurer qu'il est prêt à être posé et qu'il répond aux exigences prescrites (planéité, résistance de la surface, absence de fissures, propreté, sécheresse). Commencez toujours la pose avec le côté rainure vers le mur, respectez un écart de 12 à 15 mm (joint de dilatation) par rapport à tous les éléments de construction fixes montantes, en utilisant des cales. Dans le cas d'un mur pas droit, dessiner une esquisse sur les lames et coupez celles-ci dans le sens de la longueur. Veuillez vérifier que les lames forment bien un angle droit. Les lames suivantes sont posées dans le prolongement direct de la première rangée.

Les planches en bois massif peuvent être posées en continu, c'est-à-dire que le reste de la rangée de planches précédente peut être utilisé comme premier morceau de la rangée suivante. Les joints des lames adjacentes doivent être espacés d'au moins 30 cm. Effet positif : ce type de pose réduit les chutes à un minimum. La dernière rangée de lames est ajustée avec un joint de dilatation suffisant.

Recouvrir les joints de dilatation au niveau des passages de porte ou des surélévations (marches d'escalier, paliers) avec des profils de transition et de finition appropriés de notre gamme d'accessoires. Après avoir retiré les cales en bois, monter des plinthes pour couvrir les joints de dilatation. Les plinthes ne doivent être fixées qu'au mur, pas au sol.

Important : ne pas coller les rainures et les languettes dans le sens de la longueur, car il y a alors un risque d'endommagement des joints pendant la période de chauffage. Quelle que soit la méthode de pose, les planches en bois massif sont adaptées au chauffage au sol sous certaines conditions.

Principes de planification et de réalisation

Aucune humidité ne doit pénétrer dans le plancher. Un pare-vapeur doit être installé pour éviter les remontées d'humidité du sol, par exemple dans le cas de sols massifs sans cave. L'épaisseur du pare-vapeur (selon la norme DIN 18195) doit être de 0,3 mm ou mieux de 0,5 mm, et en aucun cas inférieure à 0,5 mm pour les films PVC. Les joints doivent être soudés ou munis d'un chevauchement de 50 cm de large.

Types de montage

1. Raccord à visser

Les planches en bois massif sont posées sur des bois de calage/de stockage secs (écarts : max. 20 fois l'épaisseur des planches) ou directement sur le faux-plancher. Veuillez noter que tous les supports doivent être secs (humidité maximale de 12 %). Si nécessaire, une barrière contre l'humidité ascendante peut être posée. Tirer le film de protection vers le mur sur une hauteur d'environ 10 cm et le couper à ras avec un couteau tranchant après avoir fixé les plinthes. Au niveau du sol, le film doit être posé en se chevauchant de 20 cm à chaque fois. Les lames sont assemblées à l'aide d'une cale de frappe et d'un marteau et vissées en biais à un angle de 45° au-dessus de la languette. Dimensions de vis recommandées : 3,5 x 50 mm ou 3,5 x 60 mm. Les vis doivent être enfoncées de manière à ne pas écraser la languette. En outre, la première rangée de planches doit être vissée par le haut, près du mur, afin d'éviter qu'elle ne glisse.

2. Collage sur toute la surface

Le parquet massif peut être collé sur tout support réalisé dans les règles de l'art (ciment, anhydrite, asphalte coulé, panneaux de particules à poser, OSB et chape sèche) avec les systèmes de colle appropriés. Collez le sol à une température ambiante comprise entre +15°C et 35°C et à une humidité relative de l'air de 40 à 75 %. La température du support doit être d'au moins +15°C ou de 20°C maximum pour les chapes chauffantes. L'humidité admissible de la chape ne doit pas dépasser 2,0 % CM pour les chapes en ciment, 0,5 % CM pour les chapes en anhydrite et 12 % CM pour les chapes en magnésie. La colle est appliquée sur toute la surface à l'aide d'une spatule dentée appropriée (respecter les indications du fabricant de la colle). N'appliquez que la quantité de colle nécessaire à la pose des éléments. Respecter le temps de séchage de la colle. La colle qui dépasse ou qui a été appliquée par inadvertance sur la surface doit être immédiatement et complètement éliminée alors qu'elle est encore fraîche. Pour obtenir un bon collage, la première et la dernière rangée de lames doivent être soigneusement pressées et les éléments doivent être alourdis pendant quelques heures. Pour connaître les spécifications exactes du support, veuillez consulter les informations fournies par le fabricant de la colle.

3. **Pose sur Elastilon**

Le taux d'humidité de la sous-couche doit être inférieur ou égal à 3 %. Une sous-couche en ciment/béton doit être suffisamment égalisée et présenter un écart maximal de 2 mm, mesuré à l'aide d'une règle d'environ 1,5 m de long. Un sous-plancher en bois doit être suffisamment plat et stable. Le film de pose Elastilon est déroulé avec le film de protection orienté vers le haut, perpendiculairement au sens de pose du parquet massif, en bandes juxtaposées. Éviter à tout prix les chevauchements ! Du côté où l'on commence la pose, on retire soigneusement le film de protection sur une largeur de 50 cm, de sorte que la couche de colle soit visible. Sur la couche de colle, on pose maintenant un film de protection plié en deux et se chevauchant librement. Le côté plié doit être orienté vers le mur.

Les premières lames sont posées sur ce chevauchement libre et soigneusement calées sur les côtés du mur et les extrémités. Immédiatement après que les premières rangées de lames ont été pressées les unes contre les autres dans le sens de la longueur, le film de protection du dessous qui chevauche peut être retiré. Les premières lames reposent maintenant fermement sur la couche de colle. Les lés suivants peuvent ensuite être posés sur la couche de protection originale, qui est retirée sous une ou plusieurs rangées de lames après la pose. On continue ainsi jusqu'à obtenir un résultat sans raccords. Si nécessaire, le film de pose peut être reserré avant de retirer la couche de protection. Ainsi, les lames sont rapprochées le plus possible les unes des autres dans le sens de la longueur grâce à la rétraction de la couche inférieure.

Remarque : les indications que nous donnons sur les différents types de pose sont des recommandations qui ne peuvent donner lieu à aucun droit de garantie ou de responsabilité.